

Débat d'orientations budgétaires : la Ville maintient un haut niveau d'intervention au service du territoire et des habitants

COMMUNIQUE DE PRESSE

Colomiers, le 4 février 2025

Conseil municipal

Débat d'orientations budgétaires : la Ville maintient un haut niveau d'intervention au service du territoire et des habitants

Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers, vice-présidente de Toulouse Métropole, réunissait un Conseil municipal ce lundi 3 février. Contrainte de décaler son exercice budgétaire dans l'attente de l'adoption par l'Assemblée nationale du Projet de loi de finances pour 2025, la Ville de Colomiers a procédé ce jour au débat d'orientations budgétaires dans la perspective d'adopter son budget au mois d'avril. Dans ce contexte, la gestion responsable du budget municipal permet néanmoins à la Ville de maintenir un haut niveau d'intervention au service des Columérines et des Columérins. Ainsi, ce Conseil municipal a adopté plusieurs délibérations importantes pour le quotidien des habitants comme pour le développement de la ville, en matière de solidarité, de sport, de rénovation urbaine ou encore d'éducation. Les élus de Colomiers ont également validé une aide financière en faveur des habitants de Mayotte durement frappée par le cyclone Chido au mois de décembre dernier.

« Je m'y suis engagée, l'année 2025 sera une année utile. Les errements budgétaires de l'Etat ne doivent pas entraver notre volonté à agir concrètement pour le quotidien des Columérines et des Columérins comme pour l'avenir de notre territoire. Alors oui, la capacité d'intervention des collectivités va certainement être injustement impactée par la loi de finances mais, à Colomiers, la gestion rigoureuse de notre budget municipal et les choix responsables que nous avons opérés nous permettent de maintenir un niveau de service public ambitieux sans avoir recours au levier fiscal. Le débat d'orientations budgétaires en témoigne et le budget que nous adopterons pour 2025 s'inscrit dans la continuité du cap que nous avons fixé autour de 3 priorités que sont la sécurité des habitants, les transitions socio-écologiques et l'éducation. » a notamment souligné Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse Métropole, à l'issue du Conseil municipal du 3 février.

Le débat d'orientations budgétaires intervient dans un contexte très singulier et incertain pour la Municipalité. Néanmoins, la gestion rigoureuse du budget municipal, la tendance à la stabilisation du contexte inflationniste et les choix d'investissements stratégiques, notamment en matière de rénovation énergétique, permettent à la Ville de maintenir un haut niveau d'intervention et de limiter la hausse de ses dépenses. Les orientations budgétaires pour 2025 **comportent donc un certain nombre de priorités** (renouvellement urbain, transition socio-écologique, éducation, sécurité et tranquillité publique, solidarités) qui seront bien entendu adaptées en fonction du projet de loi de finances adopté et des contraintes imposées aux collectivités.

Dans le cadre de sa mobilisation pour encourager et favoriser la pratique du sport par le plus grand nombre, **la Ville de Colomiers a mis en place en 2010 le Ticket sport** qui permet de prendre en

Mairie de Colomiers

Communiqué de presse

Le 03/02/2025 20:19

charge une partie du coût d'une licence sportive des jeunes âgés de 4 à 16 ans. A ce titre, le Conseil municipal réuni ce lundi 3 février a validé une intervention de **plus de 35 000 €** destinés aux associations en compensation de la baisse appliquée sur le coût des licences pour la saison 2024/2025. **773 jeunes** sont ainsi bénéficiaires de ce dispositif cette année. Depuis la mise en service du dispositif, **plus de 9 000** tickets ont été attribués.

Comme elle s'y était engagée au lendemain du Cyclone qui a frappé l'île de Mayotte le 14 décembre dernier, la **Ville de Colomiers a par ailleurs validé une aide de 2 500 €**, dans le cadre de la mobilisation portée par l'Association des Maires de France (AMF), destinée à la protection civile qui intervient sur place pour aider les habitants et nombreux sinistrés.

L'ouverture en 2021 d'une **section internationale à l'école élémentaire Simon-Veil** est venue compléter l'offre déjà proposée au collège et au lycée. Dispositif unique au sein de l'Académie, le développement de cette section est le fruit de 40 ans de **collaboration entre l'Education Nationale, la Ville de Colomiers et l'association English 31**. Elle permet de faciliter l'insertion d'élèves étrangers dans le système scolaire français, de créer un cadre propice à l'apprentissage par les élèves français d'une langue vivante étrangère et de favoriser la transmission des patrimoines culturels. Approuvée par ce Conseil municipal, **le renouvellement de la convention de partenariat pour la période 2025 - 2028** prévoit notamment de porter l'effectif de la section internationale à 25% de l'effectif total de l'école.

Revoir le Conseil municipal et consulter les délibérations : <https://www.ville-colomiers.fr/1/ma-ville/conseil-municipal/seances-du-conseil-municipal>

Veuillez trouver en pièce jointe (bouton "téléchargement") une photo du Conseil municipal de ce lundi 3 février 2025 (© Mairie de Colomiers).

CONTACT

Frédéric Neuman

05 61 15 22 98 · frederic.neuman@mairie-colomiers.fr